

RÉVISION ET ENTRETIEN DU MATÉRIEL DIDACTIQUE

OBJECTIF

Fournir les lignes directrices permettant d'établir les procédures visant à maintenir à jour les notes de cours.

DOMAINE D'APPLICATION

Les cours pour lesquels le Service de la formation continue de l'Institut maritime du Québec (IMQ) délivre un certificat de formation aux participantes et aux participants

FONDEMENT STATUTAIRE

QMS-AUD-02 Approbation des cours de formation et du programme de formation à bord et règle 1/8 de la convention STCW

RESPONSABILITÉ

La gestion du CFMU et la personne enseignante désignée

PROCÉDURE

La gestion désigne une personne enseignante pour tenir à jour le matériel didactique (notes de cours, plan de cours, horaire et examens). Chaque département remplit l'annexe **SGQ-IMQ-SFC-16-A1** (Révision et entretien annuel du matériel didactique).

Tout au long de l'année, la personne enseignante désignée recense les améliorations pouvant être apportées au matériel didactique dont elle est responsable et présente les recommandations à la gestion pour approbation. Celle-ci détermine qui sera responsable des modifications à apporter.

Les documents seront ensuite déposés par la conseillère ou le conseiller pédagogique ou la personne responsable de la documentation dans l'arborescence du service ou sur la plateforme en ligne prévue à cet effet.